

Le 20 décembre 2021 a lieu une séance spéciale du conseil de la municipalité d'Auclair, à 19h00, par vidéoconférence. Aucun citoyen n'est présent compte tenu des mesures d'urgence sanitaires décrétées par le gouvernement provincial; les séances doivent se tenir à huis clos.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois.

CONSIDÉRANT l'arrête 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par ZOOM avec enregistrement.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement :

« Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par ZOOM.

Sont présents:

Les conseillères Émilie Belzile et Claudia Lavoie ainsi que les conseillers Stéphan Dubé, Jérémy Robert et Michaël Fortin formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Bruno Bonesso;

Josée Dubé, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil tel que requis par l'article 156 du Code municipal.

2021-160

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance spéciale à 19h00.

Adoption des prévisions budgétaires 2022 et du plan triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024.

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 953.1 et suivant du Code municipal;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Auclair prévoit des dépenses équivalentes aux revenus, le tout répartit comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 – ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

REVENUS		
Taxes foncières	636 149 \$	
Taxes de services	138 136 \$	
Tenant lieu de taxes	69 755 \$	
Revenus de transferts	84 547 \$	
Services rendus	338 005 \$	
Imposition de droits	7 650 \$	
Revenus d'intérêts	7 090 \$	
Autres recettes	8 220\$	
TOTAL REVENUS	1 289 552\$	

DÉPENSES		
Administration générale	275 256\$	
Conseil municipal	41 543\$	
Gestion financière et administrative	170 743\$	
Greffe	969\$	
Évaluateur	33 831\$	
Administration - autres	28 170\$	
Sécurité publique	84 392\$	
Sûreté du Québec	34 794\$	
Sécurité incendie	38 815\$	
Sécurité civile	10 533\$	
Sécurité publique - autres	250\$	
Transport	354 487\$	
Voirie	148 964\$	
Enlèvement de la neige	193 816\$	
Rues	10 365\$	
Transport adapté	1 342\$	
Hygiène du milieu	148 342\$	
Eau potable	30 789\$	
Eaux usées	31 973\$	
Réseau égouts	7 909\$	
Matières résiduelles	77 671\$	
Santé et bien-être	10 475\$	
Office municipal d'habitation	8 000\$	
Quote-part MRC Santé et bien-être	58\$	
Pacte rural	2 417\$	
Aménagement, urbanisme et développement	35 410\$	
Urbanisme	14 919\$	
Développement économique	9 491\$	
Embellissement	11 000\$	
Loisirs et culture	56 956\$	
Chalet et patinoire	20 529\$	
Camping	6 401\$	
Parcs	22 316\$	
Bibliothèque	7 660\$	
Autres	50\$	
Frais de financement	56 500\$	
Remboursement en capital	220 000\$	
Activités d'investissement	116 234\$	
Surplus accumulé non affecté	-13 500\$	
Surplus affecté	-55 000\$	
TOTAL DES DÉPENSES	1 289 552\$	

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2024

Projet	2022	2023	2024
Voirie			
Subvention TECQ		•	
programme PAVL			
Asphalte village Total voirie			
Total voine			
Garage municipal	I	RÉCIM 103 051\$	
Programme aide bâtiment mun.(PRABAM)	(75 000,00) \$		
Porte nouvelle partie	8 000 \$		
Plancher ciment garage	6 500 \$		
Bâtiment, Abri sel,	250 000 \$		
Total garage	189 500,00 \$	0\$	0\$
Bureau Municipal		-	
Recouvrement de planché	12 000 \$		
Lumières extérieurs	1 200 \$		
Total bureau			
Eau potable	13 200 \$		
Surplus affecté 2021	10 000 \$		
Installation de compteurs d'eau	15 000 \$	6 000 \$	0\$
Total eau potable	25 000 \$	6 000 \$	0\$
Incendie			
Surplus affecté 2021	15 000 \$		
Camion	10 000 \$		
Total incendie	25 000 \$	0\$	0 \$
Camping			
			15 000
Frais et plan pour subv.	15 000 \$	15 000 \$	\$
			15 000
Total	15 000 \$	15 000 \$	\$
Municipalité zone urbaine			
Surplus affecté 2021	10 000 \$		
Patinoire réfection et lumière	15 000 \$		
Installation de lumières rues des Prés et Bellevue	6 000 \$	6 000 \$	
Aménager sentier		8 000 \$	
Total zone urbaine	31 000 \$	14 000 \$	0\$
TOTALIY	202 706 1	25.222.1	15 000
TOTAUX	298 700 \$	35 000 \$	\$

Il est proposé par la conseillère Émilie Belzile et résolu unanimement que le budget de l'année financière 2022 et le plan triennal d'immobilisation 2022-2023 et 2024 soient acceptés tels que présentés.

Un résumé du budget 2022 sera distribué à tous les contribuables par envoi postal.

Adoptée l'unanimité des conseillers.

Bruno Bonesso, maire	Josée Dubé, directrice générale et secrétaire – trésorière
au sens de l'article 142 (2) du Code m	nunicipal. »
est équivalente à la signature par moi	de toutes les résolutions qu'il contient
« Je, Bruno Bonesso, maire, atteste q	ue la signature du présent procès-verbal
Il est proposé par le conseiller Stéphal	n Dubé que la séance soit levée à 19h27H
Levée de la séance	
Aucune question	22 et le plan triennal d'immobilisations 2022-2023 et 2024
Periode de questions sur le budget 20	izz et le pian thennai d'inimobilisations 2022-2025 et 2024